

*Chers élèves de TS4, vous trouverez ci-dessous le texte de Kant que j'ai évoqué ce matin en cours (10 mars 2010) lorsque je parlais de la thèse d'un progrès asymptotique vers l'Idéal, impossible, infiniment éloigné de tout ce que les hommes pourront jamais réaliser ici-bas, quand bien même seraient-ils les mieux intentionnés du monde. Je surligne en jaune le passage qui, plus que le reste du texte, a rapport à notre propos de ce matin.  
Bonne lecture !*

### **Kant, Critique de la raison pure, trad. Barni**

La République de Platon est, comme exemple soi-disant éclatant de perfection imaginaire qui ne peut prendre naissance que dans le cerveau d'un penseur oisif, devenue proverbiale et Brucker<sup>1</sup> trouve ridicule cette assertion du philosophe que jamais un prince ne gouverne bien s'il ne participe aux Idées<sup>2</sup>. Mais il vaudrait mieux s'attacher davantage à cette pensée et (là où cet homme éminent nous laisse sans secours) faire de nouveaux efforts pour la mettre en lumière, que de la rejeter comme inutile, sous ce très misérable et fâcheux prétexte qu'elle est impraticable. Une constitution ayant pour but la plus grande liberté humaine fondée sur des lois qui permettraient à la liberté de chacun de pouvoir subsister en accord avec celle des autres, (je ne parle pas du plus grand bonheur possible, car il en découlera naturellement), c'est là au moins une idée nécessaire, qui doit servir de principe non seulement aux premiers plans que l'on esquisse d'une constitution politique, mais encore à toutes les lois, et dans laquelle on doit faire abstraction de tous les obstacles présents, lesquels résultent peut-être bien moins inévitablement de la nature humaine, que du mépris des vraies idées en matière de législation. En effet, il ne peut rien y avoir de plus préjudiciable et de plus indigne d'un philosophe que d'appeler, comme on fait vulgairement, à une expérience soi-disant contraire car cette expérience n'aurait jamais existé si l'on avait pris des mesures en se conformant aux idées, en temps opportun, et si, à leur place, des concepts grossiers, justement parce qu'ils sont puisés dans l'expérience, n'avaient pas rendu inutile tout bon dessein. Plus la législation et le gouvernement seraient conformes à cette idée, plus les peines seraient rares et il est tout à fait raisonnable d'affirmer comme Platon que dans une constitution parfaite elles ne seraient plus du tout nécessaires. **Quoique cette chose ne puisse jamais se réaliser, ce n'en est pas moins une idée juste que celle qui pose ce maximum comme le type que l'on doit avoir en vue pour rapprocher, en s'y conformant, toujours davantage la constitution légale des hommes de la perfection la plus haute. En effet, le degré le plus élevé où s'arrête l'humanité, non plus que la distance infranchissable qui sépare toujours l'idée de sa réalisation, personne ne peut ni ne doit les déterminer, car là il s'agit de la liberté qui peut toujours franchir la limite assignée.**<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'un historien de la philosophie de l'époque de Kant.

<sup>2</sup> Les Idées platoniciennes sont à peu près équivalentes à ce que nous appelons, en cours, les « concepts purs », à ceci près que Platon les tient pour « plus réelles que ce que nous appelons communément réalité » (cf. à ce sujet l'Allégorie de la Caverne, texte également mis en ligne).

<sup>3</sup> Je surligne ici le passage qui, plus que le reste du texte, a rapport à nos propos de ce matin (10 mars 2010).